



Rapport d'analyse : Mesure de la résistance à la glissance sur nez de marche et profil plat

Objet :

Vérification de l'anti glissance sur un système de prévention contre la glissance pour les escaliers.

Texte de référence :

Les essais sont effectués selon les modalités décrites dans la norme NF EN 1436.

Caractéristique du système analysé :

Les mesures ont été effectuées sur des modules en méthacrylates teintés dans la masse saupoudrés de granulats de marbre de dimension 0.6mm à 1.24 mm constituant la partie antidérapante du nez de marche et du profil plat.



Appareil de mesures :

Les mesures sont réalisées à l'aide d'un pendule de frottement :

Portable skid resistance tester

Munro-stanley lonon

N° serie 0666.

L'appareil est équipé d'un patin de frottement 75.5mm x 25.3 mm x 5.9mm. Les caractéristiques techniques du caoutchouc correspondent aux exigences de la norme NF EN 1436.

Mesure de la résistance à la glissance :

Les mesures ont été effectuées sur deux modules.

Le pendule est placé de manière à ce que le patin soit en contact avec la résine sur toute la longueur de la mesure.

Les mesures sont faites sur module humidifié. Pour information, une mesure est faite sur module sec.

Mesures :

Température ambiante : 19°C

Humidité relative : 31%

		Module M1	Module M2
Module sec	Mesure 1	1.00	1.00
Module humide	Mesure 1	0.85	0.84
	Mesure 2	0.82	0.83
	Mesure 3	0.82	0.82
	Mesure 4	0.82	0.82
	Mesure 5	0.82	0.82
	Mesure 6	0.82	0.82
	Moyenne	GN M1 = 0.83	GN M2 = 0.83
	Valeur minimale	GMG M1 = 0.82	GMG M2 = 0.82

Valeur d'antiglissance moyenne obtenue :

$$GN (M) = 0.83$$

**Valeur d'antiglissance du dispositif de guidage avec motif :
G (M)= 0.82**

Fait à St sylvain d'anjou, le 20/01/2015
Par VEYRAT David, ingénieur R&D
secteur routier et aménagement urbain